

## Charte de la coopération et de la solidarité internationale Midi-Pyrénées Coopdev'

Du fait de l'ouverture au monde de nos sociétés et des difficultés de nombreuses populations pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, les initiatives en matière de coopération ou de solidarité internationale se multiplient depuis une trentaine d'années. Si elles peuvent être facteurs de dynamisme pour nos territoires, ces démarches sont, parfois, isolées et limitées par manque de moyens et de collaborations.

Conscients de l'intérêt de nous impliquer ensemble en faveur de la coopération et de la solidarité internationales, nous, acteurs publics, associations de coopération et de solidarité internationale et partenaires économiques soucieux de la solidarité internationale de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, avons décidé de renforcer notre travail en réseau, en approfondissant la concertation et la coopération entre chacun de nous, dans le respect de nos diversités et de nos spécificités.

À cette fin, nous souhaitons affirmer notre adhésion aux valeurs et principes communs fondamentaux suivants :

- 1I Notre action est définie en partenariat avec les populations locales,
- 2I Elle vise à répondre aux besoins prioritaires destinés à renforcer leur autonomie et à améliorer leur condition de vie ; à ce titre, toute forme d'assistanat pérenne est proscrite,
- 3I Elle est menée dans le respect des Droits de l'homme, et en excluant tout projet visant un intérêt particulier ethnique, politique, partisan, religieux ou économique,
- 4I Nous nous engageons à associer systématiquement les autorités locales à tous les stades de vie du projet dans le respect des organisations et pratiques locales, en cherchant à promouvoir un approfondissement d'une part de la démocratie locale, notamment le respect de l'égalité des chances femmes-hommes et des minorités, et d'autre part de la décentralisation.

En décidant de participer à la coordination régionale de la coopération et de la solidarité internationales, nous souhaitons aussi affirmer notre responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des habitants de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et nous engageons à les associer et les informer sur la participation régionale à l'effort de solidarité internationale, à travers la diversité de ses acteurs.